

Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Timestriel : octobre – novembre – décembre 2014

Edito

Chers amis lecteurs,

Le numéro 2 de votre journal sort, tout chaud des presses communales. Alors, régalons nous, avant les chapons, dindes, bûches, et autres gourmandises de fin d'année !

Savourons ensemble le croustillant menu que nous vous avons concocté !

Escusson de Cardaillac

Duc de 4 Cannelles

Concoctés par J. Pierre Barès

Méti-méti Villespinois

Tutti Frutti associatif

Cocktail maison surprise

Les 13 desserts du Noël provençal

Nous vous souhaitons une excellente dégustation !
Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Le Comité de rédaction

N°2

Mairie de Villespy

Tél : 04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site : www.villespy.fr

horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi,
vendredi, de 14h à 15h30

Agence postale communale

Tél : 04 68 94 20 00

horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi,
de 9h à 12h
samedi, de 9h à 11h30

Dépôt de pain

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage mardi matin

Collecte sélective mercredi

Boucherie Bareil

vendredi : 9h-12 ; 15h-19h

samedi : 9h-12h

Epicerie ambulante

Jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

Jeudi matin

Pizza Jean

Jeudi dès 17h

06.43.30.89. 04

Afin de réduire les coûts et dans un but écologique, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.

Pour cela communiquez nous votre adresse, (email mairie : mairie.villespy@wanadoo.fr)

Contribution au blasonnement de Villespy (Vilaspin, en occitan ; prononcer « Bilospi »)

Les blasons, à l'origine (XI – XII^{ème} siècle), étaient destinés à identifier un chevalier masqué par son armure, lors des batailles ou des tournois de chevalerie. Il s'est ensuite transmis au sein des familles aristocratiques, même si des membres d'une même famille pouvaient avoir des blasons différents. Plus tard d'autres personnes notables, des communautés d'artisans, des confréries, des paysans, portèrent blason car contrairement à ce que beaucoup de gens peuvent penser, les blasons ne sont pas l'apanage des familles nobles.

La science héraldique, qui est relative aux blasons, possède un langage qui lui est propre. Gueule = rouge – Or = jaune – Argent = blanc – Sinople = vert – Azur = bleu – Sable = noir, etc. Chacun peut y faire figurer son métier, ses passions, l'histoire ou les qualités de sa famille ; il s'agit alors d'« armes parlantes ». Ainsi, Molinier, maire de St Papoul, y fera figurer une meule de Moulin, Monsieur de la Rouquette, un rocher, la communauté de Villepinte, un peigne (de cardeur, de tisserand ?), etc.

L'Armorial Général - Edit de 1697.

Profitant de cela, LOUIS XIV a eu l'art de créer un « impôt sur la vanité » : "il a créé obligation à tous de faire enregistrer les armoiries auxquelles ils prétendent". Tous les officiers d'épée, de robe, de finance et des villes, les ecclésiastiques, les bourgeois des villes franches et autres qui exercent des emplois jouiront du droit d'avoir des armoiries, à charge de les présenter et les faire enregistrer, à condition, bien entendu, de payer la taxe prévue par un tarif. Pour le quidam la taxe est de 20 livres, c'est le moins cher du tarif, la Province de Languedoc en a eu pour 300 livres.

Tous ceux dont les quartiers de noblesse avaient pignon sur rue et qui avaient tant pleuré pour faire établir leurs titres et faire cesser les supercheries furent marrons et durent aussi contribuer. Comme ils renâclaient et que le délai imparti pour "déposer ses armes" était de 2 mois, LOUIS XIV défendit de faire usage à quiconque de cachets, armoiries, non déposés, et une amende de 300 livres fut appliquée pour les "attardés". (Le 10% du percepteur à côté c'est modeste). Inutile de vous dire que cet Edit fit la joie des petits bourgeois et fit tousser les grands dans leur perruque.

Les Communes des alentours, Cenne, Monestiés, Villemagne, Carlipa, St Papoul, Villepinte, le Puy St Pierre, même, portent Blason dans l'Armorial Général de l'Aude d'HOZIER.

Cenne << Barré d'Or et de sable de quatre pièces >>.

Monestiés << D'argent flanqué d'azur >>.

Carlipa << D'azur à trois fasses d'Or >>.

Villemagne << De sinople à trois losanges d'Or posés deux et un >>.

Rien pour Villespy.

Guillaume I^{er} de CARDAILLAC (27-01-1328 † 15-02-1348)

« D'une bande d'Or sur un écu de gueules à la bordure crénelée » :

semble être l'Écusson que nous aurait légué Guillaume de CARDAILLAC.

Cependant, tous les historiens donnent « de gueules au lion d'argent, à l'orle de 13 besants de même ». Qui serait celui – à peine lisible- figurant sur la pierre scellée sur le pignon au-dessus de l'ancienne porte du château (maison Lala), en bas, à gauche de la fenêtre géminée ? Le besant est une ancienne pièce de monnaie. L'orle est le cercle.

L'Écusson sculpté sur la Clef de voûte de la chapelle de la Vierge qu'il fit construire dans l'église cathédrale de St Papoul et où il est enterré est bien « d'une bande sur un écu », sans les couleurs, ce qui est normal pour une sculpture. Dans son épitaphe, en latin, il est écrit qu'il fit construire la plus grande partie du château de Villespy. Alors pourquoi pas ?

Du reste, ce Blason << d'Or à une simple bande sur un écu de gueule >> reflète très bien les couleurs sang et Or du Languedoc, de la Catalogne, et de la Provence, donc notes. Nous connaissons au moins trois autres représentants d'une branche Cardailhac-Brengues, famille du Quercy dont le fief est proche de celui de Cardailhac qui blasonnaient << d'Or à une simple bande sur un écu de gueule >>, il s'agit de :

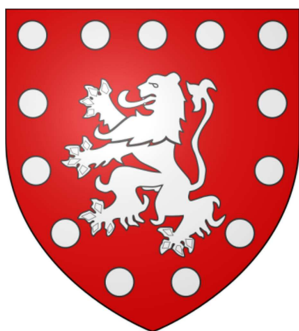
- Marquès de Cardailhac, chevalier, dont le sceau de 1353 est reproduit par Martin de Framond dans Les sceaux rouergats (archives départementales de l'Aveyron).
- Gailhard de Cardailhac, archidiacre de la cathédrale de Rodez, 14^{ème} siècle, dont le gisant repose dans la chapelle St Michel et dont les armoiries sont sculptées au-dessus de la porte d'entrée de cette chapelle.
- Un chevalier dont le gisant repose dans l'église St Augustin d'Espagnac (Lot), également du 14^{ème} siècle

Villespy est une des rares communes à ne pas avoir d'Armoiries car les Consuls n'ont pas voulu payer les droits exigés à l'Epoque (1696). Le Maire Michel Embry (Ambry) lui, a déposé les siennes : « D'or écartelé de sinople ».

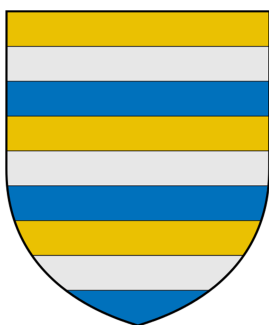
D'après le témoignage de MULLOT, ancien archiviste de Carcassonne, (Société des Lettres 1/02/1903 P. 78), **le Blason de BRILHAC (du 20-11-1471 au 09-03-1495)** « D'azur à trois fleurs de lys d'argent » est sculpté sur pierre et était encore en possession de Léon CLOS propriétaire du Château en 1903. (Si quelqu'un le retrouve merci de se signaler à la mairie).

En revanche, nous avons celui de **Denis (ou de Charles) de BAR** (du 14-10-1468 au 20-11-1471) qui est bien conservé : « Bart en Bourbonnois, tiercé et retiercé en face d'or, d'azur et d'argent ». On peut le voir, en pièce rapportée, au-dessus de la porte d'entrée de la maison Hinsinger, dans le Barry.

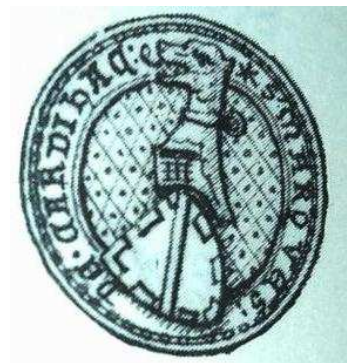
Pierre Sélariès - J-Pierre Barès, Septembre 2014



Famille de Cardailhac,
branche aînée



Denis, puis Charles de Bar
(oncle et neveu)



Sceau de Marquès de Cardailhac,
chevalier (1353)

Un conte de chez nous (Conte des 4 Cannelles)

Dans les quelques archives trouvées dans la maison de François Jacques Gastou, agrégé de lettres classiques, (né le 5 février 1878 à Montréal et décédé le 3 août 1961 à Villespy) se trouvait un texte manuscrit racontant une romance dont le cadre principal est la fontaine des « quatre cannelles ». Cette histoire d'amour entre deux jeunes villespinois des années trente évoque aussi un mode de vie depuis longtemps disparu mais qui rappellera quelques souvenirs aux plus anciens d'entre nous.

LA GRANDE FONTAINE

« Au sortir de la vallée que creuse un obscur sous affluent de l'Aude, à quelques pas à peine du ruisseau, l'attention se porte sur une maisonnette trapue, toute en pierre de taille, qui est comme écrasée sous la toiture de deux dalles géantes. Revêtue ça et là de mousse et de lichen jaune ou vert, surmontée d'un dais en branches d'aubépine, la maisonnette s'élève ; grisâtre, sur un fond changeant de feuillage. Jour et nuit, par quatre tuyaux de fer rouillés et mangés par la rouille, elle déverse avec force et un léger bruit de cascade l'eau toujours cristalline d'une source intarissable, eau chaude et glaciale en été, qui alimente un lavoir public et court se perdre dans le ruisseau. Les gens du Village qui est tout proche l'appellent leur Grande Fontaine.

Ce village voisin est Villespy. Perché sur un mamelon qui surveille le débouché de la vallée, il dévale vers la Grande Fontaine par un chemin rocailleux et abrupt. Avant que le premier maire républicain, Monsieur Salvetat d'illustre mémoire, eut permis par l'installation d'une pompe l'élévation jusqu'au village d'une partie du débit, par la côte malaisée c'était un va-et-vient incessant de paysannes cambrées, une grande cruche de couleur sur la tête, qui s'approvisionnaient à la source pour les besoins quotidiens du logis.

Demandez aux indigènes même les plus âgés quand et sur l'initiative de qui la maisonnette fut construite, aucun ne vous donnera de renseignements précis. Une preuve de son grand âge, c'est le quatrain à rimes alternants qui fut gravé sur le fronton triangulaire de la façade et qui est aujourd'hui effacé par le temps à l'exception de quelques lettres.

- " Passant, vois-tu mes flots ? Entends-tu leur murmure ?
- " Les vois-tu s'échapper et fuir paisiblement ?
- " Accours te reposer près d'une onde pure.
- " C'est mon unique bien et je t'en fais présent."

Le poète inconnu, amant de la nature, disciple de Boileau par la facture de ses alexandrins et la prudence de son imagination est certainement un ancien curé de la paroisse, qui devait dans ses moments de loisir, entre deux lectures de ses Heures, faire un brin de cour à la Muse. »

(à suivre)

Quoi de neuf au village

- La Société DEBELEC a procédé à différents travaux dans notre village :
 - Du mois de juin au mois de septembre : renforcement électrique du hameau de Fitou, ce qui explique la circulation en partie interrompue durant cette période Chemin de Fitou.
 - Les 24 – 25 et 28 juillet : remplacement des lampadaires dans la rue du Barry et sous le Château, dans un souci d'économie d'énergie et d'embellissement du village.
- Le 2 septembre dernier, Monsieur PERES et ses 28 CM1-CM2 ont eu le plaisir de se retrouver dans une classe fraîchement repeinte pendant les vacances par Francis et Romain, nos employés municipaux. Nous tenons à les en remercier.
- Les travaux de l'appartement au-dessus de la Poste se terminent bientôt. A cette occasion, la Municipalité vous conviera dans les prochains mois à une visite inaugurale autour d'un vin d'honneur.
- A partir du 1^{er} octobre, l'appartement au-dessus de l'école sera vacant. Nous cherchons un nouveau locataire, merci de contacter la Mairie.
- Nous vous informons qu'un artisan carreleur s'est installé sur notre commune, au hameau de Villesplas, rue des Fontanelles. Il s'agit de Monsieur Vincent VAROCLIER que vous pouvez contacter au : 06/95/02/33/07.
- Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé d'ouvrir 2 commissions :
 - Bulletin Municipal et Communication
 - Culture, Tourisme et Patrimoine

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie.

- Dans le cadre des **Journées Citoyennes** et dans le but de toujours améliorer la beauté du village, le Conseil Municipal organise le **18 octobre** prochain, avec l'aide des concitoyens de bonne volonté, la remise en état du Chemin des Hortes et du bassin-lavoir de Villesplas (voir plus ou moins en fonction du nombre de participants)

Les personnes de bonne volonté intéressées par ces opérations sont priées de s'inscrire à la Mairie auprès de Mme HODENT, afin de choisir entre jardinage et maçonnerie. Une liste du matériel nécessaire vous sera communiquée au moment de l'inscription. MERCI D'AVANCE.

(Dans le cas où la météo serait défavorable, l'opération pourrait être reportée à une date ultérieure).

- La présence de frelons asiatiques sur notre commune a poussé plusieurs propriétaires, écocitoyens, à contacter une entreprise de destruction de nids de frelons. Pour toute information, contacter la Mairie. (Voir la rubrique « Coin du bricoleur »)
- Nous tenons à vous informer que depuis le 23 septembre dernier, Monsieur Michel MICHARD a souhaité cesser sa fonction de conseiller municipal au sein de notre équipe, pour raisons personnelles et professionnelles. Merci Michel pour ton dévouement et ton travail, notamment dans la commission du bulletin municipal et au SGEPI !

Etat Civil

Mariages :

David PUYO et Stéphanie OULIBOU, le 20 septembre 2014

Les Pêcheurs du Tenten

Vous êtes un pêcheur passionné ou vous voulez simplement passer un moment convivial, rejoignez « Les Pêcheurs du Tenten » pour taquiner la truite et le goujon.

Pour la saison 2014/ 2015, le bureau est composé de Lionel CORREZE (président), Hermann RENAUD (trésorier) et Corinne VAGNON (secrétaire).

L'association permet de vous délivrer les différents permis de pêche, organise des lâchers de truites afin de repeupler la rivière du Tenten et propose des concours avec de nombreuses récompenses.

Vous pouvez nous contacter par mail :

correze.lionel@orange.fr

hermann11170@yahoo.fr ou par téléphone au : 04.68.23.28.33 ou au : 04.30.35.02.54

Club du Mieux Vivre

Pour taper le carton, n'hésitez pas ! Retrouvez-nous pour faire une belote tous les **mercredis** à **14 h** à partir du **8 octobre** prochain.

Pour vous rôder avant les fêtes, nous vous invitons au traditionnel repas dansant de fin d'année qui aura lieu le **dimanche 7 décembre** prochain à **12 h**, à la **salle des fêtes de Villespy**, en compagnie de l'orchestre Pyrénées Musette. Merci de vous inscrire auprès de Mme JESUPRET au 04 68 94 23 96 avant le **25 novembre** prochain.

CarViCen

L'association vous propose :

- Bourse aux jouets, puériculture et vêtements : **le samedi 29 novembre à Carlipa.**
 - Marché de Noël : **le dimanche 30 novembre à Carlipa.**
-

L'Amicale Bouliste Villespinoise

Tous les vendredis soir, ou du moins quand le temps est clément, l'Amicale Bouliste Villespinoise vous propose une soirée pétanque afin de créer un lien social intergénérationnel.

Chaque nouvelle saison (de mai à octobre), le bureau essaye d'innover pour offrir à ses membres le meilleur, en organisant des soirées à thème, des récompenses lors de concours ou même un restaurant pour clôturer la saison.

Pour cette année, le bureau se compose de BOUMAÏZ Rachid (président), RENAUD Hermann (vice-président), CORREZE Emilie (secrétaire) et CORREZE Lionel (trésorier).

Si vous souhaitez passer une soirée agréable et dans la bonne humeur, vous pouvez nous contacter par mail :

emilie.bouche0016@orange.fr

boumaiz.rachid@hotmail.fr ou par téléphone au : 07.77.85.76.91 ou au : 06.19.66.22.59



2014



Avec les villages de

ISSEL, LABECEDE, LACASSAIGNE, LASBORDES, SAINT PAPOUL, VERDUN EN LAURAGAIS, VILLEMAGNE, VILLEPINTE, VILLESPIY et L'ASSOCIATION « Les Amis Des Moulins ».

☛ Samedi 11 Octobre

- **Concours de pétanque « à la mêlée » (2 €) à LASBORDES à 14 heures, suivi d'un repas dansant à 19h30 (12 €, apéro, salade, paëlla...).** Inscriptions avant le 05/10/2014 au correspondant têlêthon du village ou Christian FABRE : 06 25 55 01 83 (amener vos couverts).

☛ Dimanche 26 Octobre

- **LOTO salle des fêtes de SAINT PAPOUL à 15 heures**

16 quines, 4 cartons plein d'une valeur chacun de 100 Euros, 2 consolantes. Après chaque quine un tirage au sort d'un lot consolation, (15 € les 10 cartons, 8 € les 4).

☛ Vendredi 21 Novembre

- **Concours de belote à VERDUN EN LAURAGAIS à 20 heures 30.**

Un lot à chaque participant, (5 €). Grillade après le concours (3 €).

☛ Samedi 22 Novembre

- **Chorales, « Petit Théâtre » à LACASSAIGNE.**

A la salle des fêtes de Lacassaigne à 15 heures (3 €).

☛ Vendredi 28 Novembre

- **Marche Inter villages non-stop du vendredi 28/11 (18h.) au samedi 29/11 (12h), « chacun choisi son ou ses parcours et gère son retour » : 3 €, (à Villemagne et Labécède : 5 €),** Inscriptions repas LABECEDE avant le 27/11 au 06 58 23 96 27.

Départ de Villemagne à 18 heures (avec soupe à l'oignon) , via Verdun, (départ de Verdun vers 22 heures) via Villespy, (départ de Villespy vers minuit) via Villepinte (départ de Villepinte vers 2 heures 30) via Lasbordes, (départ de Lasbordes vers 5 heures), via Saint Martin, (départ de Saint Martin vers 6 heures 30) via Saint Papoul, (départ de Saint Papoul vers 8 heures) via Issel (départ d'Issel vers 10 heures 30) et arrivée à Labécède le 29/11 vers midi avec repas (*apporter vos couverts*).

☛ Samedi 29 novembre

- **Soirée Chorales/Théâtre/Majorettes/Chants/Danse à Lasbordes 20h30**

Animation de chorales et théâtre de St Papoul, Issel..., avec les majorettes de Lasbordes, chants et représentation danse salon. (3 €),

☛ Vendredi 5 Décembre

- **Soirée cartes et jeux de société à LASBORDES à 20h30**

Organisée par la pétanque club, à la salle des fêtes, soirée cartes et jeux de société (2 €), *vente de boissons, gâteaux, crêpes....*

☛ Samedi 6 Décembre

- **Bric à Brac, Milla, Produits du terroir de 14h à 18h à LABECEDE.**

- **Repas de clôture à 20h à VILLEPINTE (12 €, 5 € pour les enfants entre 6 et 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans).** Repas dansant : « Apéritif (offert par la mairie), salade composée, tartiflette, glaces, vin rouge, café » (*apportez vos couverts*). Animation avec Pascale et Florent.

Inscriptions avec chèque avant le 1^{er} décembre auprès du *correspondant local*

Le coin du bricoleur :

Pour préserver l'éco-système et aider les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique qui s'est installé sur notre commune, nous invitons les éco-citoyens à réaliser ce piège à frelons. En effet, en octobre, novembre, nous sommes en phase 4 : « La chasse aux fondatrices ». (Cf le document « Cycle du frelon » consultable en Mairie et panneaux d'affichages)

Matériel :

- 1 bouteille en plastique vide
- 1 ciseau ou couteau
- 1 bout de fil de fer
- 1 grand verre de bière brune
- 1 demi-verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- 2 traits de sirops (cassis, framboise, grenadine...)

Fabrication :

- 1) Couper le haut de la bouteille au tiers supérieur et placer la partie haute à l'envers pour faire entonnoir (possibilité d'agrafer les 2 parties ensemble).
- 2) Percer des trous d'environ 5 mm à l'aide du bout de fil de fer chauffé dans la partie haute du piège, afin de permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper (abeilles comprises).
- 3) Verser la bière, le vin, le sirop dans le piège et le suspendre à un arbre, de préférence au soleil à 1m ou 2 m du sol.

Des prototypes sont visibles dans le jardin de la Mairie.

Al canton del fuòc

Lou Cacho-fiò (Occitan Provençal)

Fidèu is us ancian, ah ! pèr éu la majo fèsto èro la vèio de Nouvè. Aquéu jour, de bono ouro, li bouié desjournien. Mamaire ié dounavo, en chascun, dins uno servieto, uno bello fougasso à l'òli, uno roundello de nougat, uno jouchado de figo seco, un froumajoun, un àpi, em'uno fiolo de vin kiue. E, quau d'eici e quau d'eila, tout acò gratavo camin, pèr ana *pausa cacha-fiò*, dins sis endré, à sis oustau. Au mas noun demouravo que li pàuri marrit qu'avien ges de famiho ; e meme, de parènt, quauque vièi jouvenome, arribavon de fes, au toumba de la niue, en disènt :
« Bòni fèsto ! venian pausa, cousin, cacho-fiò 'mé vous-autre. »

Tóutis ensèn anavian querre, jouious, lou *Cacho-fiò* — que falié que fuguèsse, sèmpre, un aubre fruchau. L'adusian dins lou mas, tóuti arrenqueira, lou plus einat d'un bout, iéu lou cago-nis de l'autre ; tres cop ié fasian faire lou tour de la cousino ; pièi, arriba davans la lar o paiasso dóu fiò, soulennamen moun paire i'escampavo dessus un vèire de vin kiue, en disènt :

La bûche de Noël

Fidèle aux anciens usages, pour mon père, la grande fête, c'était la veillée de Noël. Ce jour-la, les laboureurs dételaiant de bonne heure; ma mère leur donnait à chacun, dans une serviette, une belle galette à l'huile, une rouelle de nougat, une jointée de figes sèches, un fromage du troupeau, une salade de céleri et une bouteille de vin cuit. Et qui de-ci, et qui de-là, les serveurs s'en allaient, pour « poser la bûche au feu », dans leur pays et dans leur maison. Au Mas ne demeuraient que les quelques pauvres hères qui n'avaient pas de famille; et, parfois des parents, quelque vieux garçon, par exemple, arrivaient à la nuit, en disant :
« Bonnes fêtes ! Nous venons poser, cousins, la bûche au feu, avec vous autres. »

Tous ensemble, nous allions joyeusement chercher la « bûche de Noël », qui – c'était de tradition – devait être un arbre fruitier. Nous l'apportions dans le Mas, tous à la file, le plus âgé la tenant d'un bout, moi, le dernier-né, de l'autre ; trois fois, nous lui faisons faire le tour de la cuisine ; puis, arrivés devant la dalle du foyer, mon père, solennellement, répandait sur la bûche un verre de vin cuit, en disant :

Alègre ! alègre,
Mi bèus enfant, Diéu nous alègre !
Emé Calèndo tout bèn vèn...
Diéu nous fague la gràci de vèire l'an
que vèn,
E se noun sian pas mai, que noun
fuguen pas mens !

E tóuti cridavian : Alègre !
Alègre ! Alègre ! e'm'acò se pausavo
l'aubre sus li cafìò e, tant lèu
resplendèto partié la regalido :

Cacho-fiò,
Bouto fiò,

disié moun paire en se signant, e tóuti
nous metian à taulo.

Oh ! la taulado santo,
veritablamen santo, emé, tout à
l'entour, la famiho coumplèto, pacifico
e urouso ! En liogo dóu calèu,
pendoulant de la *moco*, que, dins lou
courrènt de l'an, menut, nous fasié
lume, aquéu jour, sus la taulo,
brihavon tres candèlo... E lou mou, se
viravo, pèr cop, de-vers quaucun, acò
'ro uno marrido marco. De chascue
bout, dins un sietoun, verdoulejavo un
bruei de blad que, lou jour de santo
Barbo, s'èro mes greia dins l'aigo. Sus
la triplo touàio bianco pareissien, à-
de-rèng, li plat sacramentau : li
cacaluso, que chascun, em'un long
clàvèu nòu, tiravo dóu cruvèu : la
merlusso fregido, loù muge emé
d'ólivo, la cardo, li cardoun, l'àpi à la
pebrado, segul d'uno sequèlo de
privadié requisto, coume fougasso à
l'òli, passariho, nougat, poumo de
paradis ; e, au-dessus de tout, lou
gros *pan calendau* — que noun
s'entamenavo qu'après n'avé douna,
religiously, un quart au proumié
paure que passavo.

La vihado, en esperant la messo
de miejo-niue, èro longo, aquéu jour,
e loungamen, autour dóu fiò, se ié
parlavo dis ancian e se lausavo sis
acioun.

Extrait de :

- [Moun espelido, Memòri e raconte](#) en provençal (1906)
- [Mes origines, Mémoires et récits](#) : traduction en français, par Frédéric Mistral (1906)

Allégresse ! Allégresse,
Mes beaux enfants, que Dieu nous
comble d'allégresse !
Avec Noël, tout bien vient :
Dieu nous fasse la grâce de voir
l'année prochaine.
Et, sinon plus nombreux, puissions-
nous n'y pas être moins.

Et, nous écrivant tous : «
Allégresse, allégresse, allégresse ! »,
on posait l'arbre sur les landiers et,
dès que s'élançait le premier jet de
flamme :

À la bûche,
Boute feu !

disait mon père en se signant. Et,
tous, nous nous mettions à table.

Oh ! la sainte tablée, sainte
réellement, avec, tout à l'entour, la
famille complète, pacifique et
heureuse. À la place du *caleil*,
suspendu à un roseau, qui, dans le
courant de l'année, nous éclairait de
son lumignon, ce jour-là, sur la table,
trois chandelles brillaient ; et si,
parfois, la mèche tournait devers
quelqu'un, c'était de mauvais augure.
À chaque bout, dans une assiette,
verdoyait du blé en herbe, qu'on avait
mis germer dans l'eau le jour de la
Sainte-Barbe. Sur la triple nappe
blanche, tour à tour apparaissaient les
plats sacramentels : les escargots,
qu'avec un long clou chacun tirait de
la coquille; la morue frite et
le *muge* aux olives, le cardon, le
scolyme, le céleri à la poivrade, suivis
d'un tas de friandises réservées pour
ce jour-là, comme : fouaces à l'huile,
raisins secs, nougat d'amandes,
pommes de paradis ; puis, au-dessus
de tout, le grand *pain calèndal*, que
l'on n'entamait jamais qu'après en
avoir donné, religieusement, un quart
au premier pauvre qui passait.

La veillée, en attendant la messe
de minuit, était longue ce jour-là ; et
longuement, autour du feu, on y
parlait des ancêtres et on louait leurs
actions.